

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN

Chemin du Séminaire du Roc - 81012 ALBI CEDEX 9

N° SIRET : 311 077 960 00020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

A l'Assemblée Générale des Adhérents,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN** relatifs à l'exercice clos le **30/06/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les notes de l'annexe exposent *les règles et méthodes comptables* relatives à la comptabilisation des opérations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association (*estimations comptables*) décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, en mettant en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DU TRESORIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Terssac, le 31 Mars 2025.

Le Commissaire aux Comptes



Laurent ETIENNE
Associé signataire

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	17 703	17 703		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	10 764	10 764		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 029	2 029		
	Constructions	1 574 736	878 291	696 445	730 697
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	107 913	81 272	26 642	25 739
	Autres immobilisations corporelles	300 587	241 754	58 833	22 216
	Immobilisations corporelles en cours	207 085		207 085	189 599
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	2 220 818	1 231 813	989 005	968 251
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	11 055		11 055	12 219
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	124 468		124 468	155 309
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 160		2 160	3 044	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 117 185		3 117 185	2 491 060	
DISPONIBILITES	2 437 068		2 437 068	2 755 527	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	48 033		48 033	47 035
	TOTAL (II)	5 739 970		5 739 970	5 464 194
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	7 960 788	1 231 813	6 728 975	6 432 445
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

		30/06/2024	30/06/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 048 155	1 048 155
	Réserves pour projet de l'entité	2 189 898	1 740 577
Autres	2 470 179	2 643 150	
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	52 201	(23 495)	
Total des fonds propres (situation nette)	5 760 432	5 408 387	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	5 760 432	5 408 387	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	186 911	226 125
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	186 911	226 125
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 402	225 501
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	126 705	135 595
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	86 874	85 620	
Produits constatés d'avance	404 650	351 216	
Total des dettes	781 631	797 933	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 728 975	6 432 445
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	52 200,85	(23 494,70)
(1)	Dont à moins d'un an	781 631	797 933
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	895 680	896 418
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	42 646	45 695
	dont ventes de dons en nature	8 881	5 657
	Ventes de prestations de service	349 364	359 756
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	343 657	283 668
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	74 374	33 299
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	12 538	11 806	
	Total des produits d'exploitation	1 718 259	1 630 640
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	73 346	94 544
	Variation de stock	1 164	(7 464)
	Achats de matières et autres approvisionnements	121 342	293 772
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	317 200	325 458
	Aides financières	153 371	151 440
	Impôts, taxes et versements assimilés	51 188	48 562
	Salaires et traitements	533 310	523 991
	Charges sociales	224 771	206 931
	Dotation aux amortissements et dépréciations	383 553	114 823
	Dotation aux provisions		18 417
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	67 528	33 613
	Total des charges d'exploitation	1 926 774	1 804 086
RESULTAT D'EXPLOITATION		(208 515)	(173 445)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		(208 515)	(173 445)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	79 515	25 405
	Total des produits financiers	79 515	25 405
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		79 515	25 405
RESULTAT COURANT avant impôts		(129 000)	(148 040)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	171 993 15 300	125 746 2 613
	Total des produits exceptionnels	187 293	128 359
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 092	3 813
	Total des charges exceptionnelles	6 092	3 813
RESULTAT EXCEPTIONNEL		181 201	124 545
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 985 066	1 784 404
TOTAL DES CHARGES		1 932 865	1 807 899
EXCEDENT ou DEFICIT		52 201	(23 495)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL			

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **6 728 975** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 985 066** euros
 - un total charges de **1 932 865** euros
 - dégage un résultat de **52 201** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2023**
- finit le **30/06/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association FEDERATION DES CHASSEURS DU TARN** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Description sommaire de l'objet social de l'entité, de la nature et du périmètre des activités, eco-contribution.

A-Objet social:

Selon l'article 1 des status, la fédération départementale des chasseurs a notamment pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents.

B-Nature et périmètre des activités (extrait des statuts)

- 19. I. - La fédération départementale des chasseurs regroupe :
- 20. 1° Les titulaires du permis de chasser ayant validé celui-ci dans le département ;
- 21. 2° Les personnes physiques et les personnes morales titulaires de droits de chasse sur des terrains situés dans le département et bénéficiaires d'un plan de chasse ou d'un plan de gestion pour tout ou partie de ces terrains.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

C-ECO CONTRIBUTION

La fédération a l'obligation d'établir au moins 2 comptabilités analytiques : l'une relative au service général, l'autre à la gestion des actions d'éco contribution. La section analytique éco contribution ne peut jamais dégager d'excédent, elle peut par contre être déficitaire dès lors qu'un projet initialement prévu pour un montant donné est en dépassement de budget.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, notamment le règlement ANC 2018-06.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 728 975** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 985 066** euros et un total **charges** de **1 932 865** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **52 201** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- AAI du terrain 7 ans
- Amrt bâtiment siège social 40 ans
- Amrt AAI Constructions 8 à 20 ans
- Amrt mat/outillage 3 à 8 ans
- Amrt mat/audiovisuel 3 à 8 ans
- Amrt autres mat/outillage 4 à 8 ans
- Amrt collections 4 ans à 8 ans
- Amrt mat/transport 4 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Amrt mat/bureau et informatique 1 à 8 ans
- Amrt mobilier 8 à 10 ans
- Amrt armes 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'immobilisation en-cours pour 207085.37 € concerne le centre de formation, dont la construction n'est pas achevée. De ce fait, aucun amortissement n'a été comptabilisé.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Projet associatif

La réserve pour projet associatif s'élève à 1233267.02 €. Elle est destinée :

- Aide aux aménagements des territoires: 172249 €
- Développement des actions d'éducation à l'environnement et de communication et ce incluant les structures d'accueil au regard de l'article 1 des statuts de la fédération: 464897 €
- Développement d'un centre de formation départementale. Ce centre visant à l'amélioration de la formation continue des chasseurs et à rendre plus attractive la formation à l'examen du permis de chasser notamment, par une simplification de l'accès: 596121 €

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	28 467					28 467
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 467					28 467
CORPORELLES						
Terrains	2 029					2 029
Constructions sur sol propre	1 242 592					1 242 592
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement	332 143					332 143
Instal technique, matériel outillage industriels	103 504		4 409			107 913
Instal., agencement, aménagement divers	10 449					10 449
Matériel de transport	170 089		49 794		19 300	200 583
Matériel de bureau, informatique et mobilier	93 747		1 038		15 809	78 976
Emballages récupérables et divers	9 000		1 580			10 580
Immobilisations corporelles en cours	189 599		17 486			207 085
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 153 153		74 307		35 109	2 192 351
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	2 181 620		74 307		35 109	2 220 818

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	28 467			28 467
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 467			28 467
CORPORELLES	Terrains	2 029			2 029
	Constructions sur sol propre	521 362	31 065		552 427
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	322 677	3 187		325 864
	Instal technique, matériel outillage industriels	77 765	3 507		81 272
	Autres instal., agencement, aménagement divers	8 725	541		9 266
	Matériel de transport	155 019	12 070	19 300	147 789
	Matériel de bureau, mobilier	90 116	2 574	15 809	76 881
Emballages récupérables et divers	7 208	610		7 818	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 184 902	53 553	35 109	1 203 346	
TOTAL		1 213 369	53 553	35 109	1 231 813

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2024	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer						
Autres	226 125		39 214	186 911		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		226 125		39 214	186 911	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients, usagers				
		Sur créances reçues par legs ou donations				
		Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		226 125		39 214	186 911	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		330 000	69 370		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	124 468	124 468	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 160	2 160	
Charges constatées d'avance	48 033	48 033		
TOTAL DES CREANCES		174 662	174 662	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	163 402	163 402		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	56 690	56 690		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 512	59 512		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 502	10 502		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	86 874	86 874			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	404 650	404 650			
TOTAL DES DETTES		781 631	781 631		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 30/06/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	1 048 155				1 048 155
Réserves pour projet de l'entité	1 740 577	479 476		30 156	2 189 898
Autres réserves	2 643 150			172 971	2 470 179
Report à nouveau		(502 971)	502 971		
Excédent ou déficit de l'exercice	(23 495)	23 495	52 201		52 201
Situation nette	5 408 387		555 172	203 127	5 760 432
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			39 327	39 327	
Provisions réglementées					
TOTAL	5 408 387		594 498	242 453	5 760 432

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		48 033	48 033
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			48 033

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION BRACELETS GG AFFILIATIONS		404 650	404 650
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			404 650

